

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION
ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE – AMENAGEMENT DURABLE
du Mardi 27 Novembre à 18 h 00**

Membres	Commune	Présents	Absents Excusés
ARRAULT Sandrine	CORPEAU		X
BERNARD BRUNAUD Estelle	CHAGNY		Excusée
BOURGOGNE Jean-Paul	MARIGNY LES REULLEE 1^{er} VP	X	
CHAMBRION Franck	DEZIZE LES MARANGES	X	
CHATEAU Carole	BEAUNE		Excusée
COSTE Xavier	BEAUNE	X	
D'ANGERVILLE Guillaume	VOLNAY		X
DENIZOT Marc	CORMOT le GRAND		X
FROTEY Jacques	POMMARD		X
GAUTHRAY Chantal Représentée par A. MARCHETTO	LADOIX SERRIGNY		X
GHISLAIN Christian Représenté par M. FIHMAN	CORCELLES les ARTS	X	
JAILLET Liliane	CHOREY Lès BEAUNE	X	
JONDOT PAYMAL Danièle	BEAUNE		Excusée
MERVAILLE Marie Laurence	BEAUNE Secrétaire	X	
MONNOT Justine	BEAUNE		X
MORY Jean Noël	BOUILLAND 2^e VP	X	
PRUDHON Gérard	St AUBIN	X	
VIAL Carla	BEAUNE		X

Monsieur BOURGOGNE donne la parole à M. Thomas ZELLER

RAPPORTS SOUMIS A AVIS

➤ Modification statutaire : Compétence GEMAPI

M. COSTE présente le dossier.

Il insiste sur la nécessité de prévoir l'item 12 « animation et concertation ». Les syndicats de rivières, qui assureront ensuite la gestion de cette compétence pour le compte de la Communauté d'Agglomération, en auront besoin pour bénéficier des aides de l'agence de l'eau.

M. BOURGUENOLLE précise que ces aides peuvent s'élever à 50% pour les travaux touchant la morphologie des cours d'eau.

M. MORY souligne les problèmes liés aux dépôts de tuf à BOUILLAND pour lesquels les propriétaires riverains ne savent pas s'ils peuvent agir. Il précise que la section de passage de l'eau sous les ouvrages se trouve réduite pouvant ainsi créer des inondations.

Il est important de définir le rôle de chacun, des riverains ou des syndicats de rivières. Les élus confirment que l'information et la communication sont importantes.

Avis de la Commission : Favorable à l'unanimité

- Avis sur le projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers de la Région Bourgogne Franche-Comté et le rapport environnemental associé

Aurélie SAULCY commente la présentation du PRPGD avec les chiffres et actions essentielles (jointe en annexe).

Monsieur COSTE complète les informations données en précisant que la redevance incitative est évoquée dans le plan. Les élus soulignent, qu'à prix équivalent, le nombre de collecte est très largement réduit (d'une levée par semaine, on arrive à une levée par mois).

M MORY s'inquiète de cette éventualité.

M. COSTE est toujours opposé à cette mesure, qui n'est pas rendue obligatoire par le plan, mais craint des dispositions réglementaires ultérieures contraignantes.

M. COSTE indique que le Plan est ambitieux mais qu'il souscrit à ses objectifs compte tenu des enjeux.

Concernant l'extension des consignes de tri, Monsieur COSTE précise que l'étude engagée par le SMET71 devrait aboutir au maintien de 2 centres de tri sur le périmètre, dont celui de Travoisy.

Avis de la Commission : Favorable à l'unanimité

- Elaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Le programme local de prévention des déchets est la déclinaison sur le territoire du PRPGD.

La question de l'évolution de la TGAP est abordée. Le SMET71 qui accueille les déchets communautaires va être touché par cette augmentation.

Par ailleurs, la capacité de stockage de déchets ultimes va très sérieusement baisser ce qui imposera aux adhérents des efforts de prévention et de tri.

L'accent est mis sur la gestion des déchets fermentescibles avec l'intérêt de disposer d'un maître composteur sur le territoire

Avis de la Commission : Favorable à l'unanimité

➤ Desserte en eau potable et assainissement – Lieudit « Au Prille » - Tranche 2

M. COSTE présente le dossier qui vise le remboursement des travaux réalisés par la Communauté d'Agglomération, pour la commune de BEAUNE.

Il s'agit des dernières conventions PVR. Car, ce dispositif est aujourd'hui supprimé par les textes, et est remplacé par d'autres outils (PUP, PEPE, taxes d'urbanisme) qui permettent de mettre à la charge des aménageurs les coûts d'extension de réseau.

Avis de la Commission : Favorable à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

M. COSTE présente Laura BADIÉ, nouvelle ambassadrice du tri, qui a été recrutée en octobre. Il précise qu'elle intervenait auparavant en qualité de gardienne de déchèterie.

M. COSTE annonce ensuite la nomination officielle de M. Thomas ZELLER en tant que Responsable du service Eau et Assainissement.

Il souligne l'intérêt de son expérience professionnelle antérieure en entreprise de travaux réseaux et comme exploitant de service Eau Assainissement.

M. COSTE rappelle que quelques agents sont encore à recruter dans ce service.

A la régie de Eaux il faudra également anticiper le départ en retraite de Monsieur ALIX en 2019.

M. COSTE rappelle la perspective de la création du réseau d'assainissement de CORCELLES EBATY, qui pourrait impacter le périmètre de la régie et ensuite de La ROCHEPOT.

Thomas ZELLER présente les actualités du service avec, notamment, des interventions sur la station d'épuration de CHAGNY qui a été touchée par des dysfonctionnement en période d'étiage.

M. COSTE souligne que le suivi des services de la Police de l'Eau de Saône et Loire sur les installations de la régie est exigeant.

La séance est levée à 19h30

Le Président,
SIGNE
Jean-Paul BOURGOGNE

La Secrétaire,
SIGNE
Marie-Laurence MERVILLE